

PLAN DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES DU SECTEUR TOURISTIQUE

- MESURES DE SOUTIEN ET VEILLE -

ETAT : MESURES DE SOUTIEN EN FAVEUR DES RESTAURANTS, CAFES, HÔTELS, DES ENTREPRISES DU SECTEUR DU TOURISME, DE L'ÉVÉNEMENTIEL, DU SPORT ET DE LA CULTURE (maj 24/04/2020)

- Dans le cadre du plan d'urgence économique mis en œuvre par le Gouvernement, les professionnels des hôtels, cafés et restaurants, du tourisme et du loisir ont bénéficié de mesures inédites : <https://www.economie.gouv.fr/mesures-soutien-restaurants-cafes-hotels-entreprises-tourisme#>
 - Le recours possible à l'activité partielle après la reprise de l'activité pour ces secteurs.
 - Le fonds de solidarité ouvert au-delà du mois de mai.
 - L'exonération de cotisations sociales pour les TPE et les PME.
 - Les modalités de report de la cotisation foncière des entreprises (CFE).
 - Les loyers et les redevances d'occupation du domaine public.
 - Une reprise des activités dans un cadre apportant toutes les garanties en matière sanitaire aux clients et touristes.
 - Un fonds d'investissement pour ces secteurs.
- Le 1^{er} Ministre Edouard Philippe a dévoilé jeudi 14/05, à l'issu d'un conseil interministériel, un **plan de relance pour soutenir le secteur du tourisme**, représentant pour les finances publiques un engagement à hauteur de 18 milliards d'euros.

Il s'articule autour de 3 axes :

- Des mesures sanitaires, information et réassurance des voyageurs
- Un soutien aux entreprises du tourisme et de l'événementiel sportif et culturel
- La préparation du contrat de relance et de transformation du tourisme.

Le 1^{er} Ministre a également annoncé que les dates et modalités de réouverture pour le secteur seront fixées le 25 mai.

- ⇒ Pour accéder au détail des annonces, consultez le dossier de presse : <https://acteurs.tourismebretagne.bzh/wp-content/uploads/2020/05/Dossier-de-presse-Comit%C3%A9-interministeriel-du-Tourisme-14.05.2020.pdf>
- ⇒ Accédez à la **plateforme mise en place** par Bpifrance et la Banque des Territoires, en collaboration avec les Ministères de l'Economie et des Finances et de l'Action et des Comptes Publics et les Régions de France, **pour permettre aux entreprises d'identifier les aides dont elles peuvent bénéficier** : <https://www.plan-tourisme.fr/>

REGION BRETAGNE : LA BRETAGNE RENFORCE SES DISPOSITIFS DE SOUTIEN A L'ECONOMIE (maj 13/05/2020)

Dans le cadre de la propagation de l'épidémie de COVID-19 en France, la Région Bretagne mobilise ses services et adopte un plan massif de 103M€ de mesures exceptionnelles pour les entreprises et les associations, pour sauver les emplois en Bretagne. Pour en savoir plus : <https://www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/covid-19/>

Le 15 avril dernier, la Région Bretagne a annoncé deux nouveaux dispositifs pour soutenir l'économie bretonne :

- **le volet 2 du fonds de solidarité Etat-Région.**
- **et la création d'un fonds COVID-Résistance avec les collectivités bretonnes (dont la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné) et la banque des territoires.**

Plus d'infos sur les modalités d'attribution du volet 2 du fonds de solidarité :

<https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/covid19-fonds-de-solidarite-volet-2-region/>

Plus d'infos sur les modalités d'attribution du fonds COVID-Résistance :

<https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/covid19-fonds-covid-resistance/>

⇒ Dépôt des demandes possible sur la page du site internet de la Région Bretagne à compter du 15 mai 2020.

LIENS VERS L'INFORMATION A DESTINATION DES PROFESSIONNELS DU TOURISME : VEILLE, ENQUÊTES, FORMATIONS A DISTANCE, PLANS DE RELANCE, ...

❖ ATOUT FRANCE

Atout France a recensé les **mesures de soutien au secteur du tourisme** (<http://www.atout-france.fr/actualites/coronavirus-covid-19-nouvelles-mesures-de-soutien-au-secteur-du-tourisme>)

⇒ Point de situation mis à jour le 14 avril 2020 : <http://www.atout-france.fr/actualites/complement-d-information-sur-le-coronavirus-covid-19-0>

Au-delà du plan général de soutien aux entreprises, **le Gouvernement a publié plusieurs ordonnances le 26 mars dernier**. Celles-ci comportent notamment **deux mesures spécifiques pour soutenir le secteur du tourisme** :

- Délivrance d'avoirs plutôt que remboursements des clients pour alléger la trésorerie de nombreux professionnels du tourisme fortement impactés.
- Adaptation des procédures d'immatriculation, de classement et de labellisation durant la période d'urgence sanitaire.

Atout France a publié 2 **benchmarks des mesures de réassurance sanitaire de nature à faciliter la reprise de l'activité touristique** : Atout France met à la disposition des acteurs du tourisme français un benchmark international et national sur les mesures de protection sanitaire, à l'œuvre ou envisagées dans le secteur, ainsi que des recommandations méthodologiques aptes à faciliter une reprise de l'activité touristique dans les meilleurs délais.

Rapports disponibles via ce lien : <http://www.atout-france.fr/actualites/mesures-sanitaires-benchmark-des-technologies-utiles>

❖ ADN TOURISME

La toute nouvelle Fédération ADN Tourisme est née, le 11 mars dernier, du regroupement des trois fédérations des acteurs institutionnels du tourisme : Tourisme & Territoires (ADT/CDT), Destination Régions (CRT) et Offices de Tourisme de France (OT/SI).

Présentées au bureau d'ADN Tourisme le 23 avril dernier et adressées au Secrétaire d'Etat Jean-Baptiste Lemoyne, ADN Tourisme a élaboré **15 propositions pour accompagner les professionnels et relancer l'activité touristique des territoires**. Cette commande urgente s'inscrit dans le cadre des travaux du comité de filière tourisme.

⇒ Téléchargez le document sur le site de ADN Tourisme : <https://www.adn-tourisme.fr/propositions-adn-tourisme/>

Afin d'accompagner la réouverture et la reprise d'activités de ses adhérents, ADN Tourisme a élaboré un guide de bonnes pratiques à destination de 3 publics : les salariés des structures, les visiteurs, et les socioprofessionnels. Un comité interministériel se tiendra le 14 mai prochain et viendra préciser les démarches applicables. Ce guide est donc disponible aujourd'hui dans sa version provisoire.

⇒ Téléchargez le document sur le site de ADN Tourisme : <https://acteurs.tourismebretagne.bzh/covid-19-adn-tourisme-met-a-disposition-acteurs-secteur-plusieurs-guides-preparer-reouverture-reprise-dactivite/>

❖ **COMITE REGIONAL DU TOURISME (CRT)**

Le CRT a développé sur son site internet **une page dédiée pour la mise à jour des informations et liens vers les sites utiles** : <https://acteurs.tourismebretagne.bzh/informations-covid-19/>

- Relais vers les dispositifs d'aides et d'accompagnements pour les entreprises de l'Etat, la Région Bretagne, l'URSSAF, la BPI France, et les CCI de Bretagne.
- Relais vers les différents acteurs du tourisme en France pour un accès aux dispositifs d'information, et conseils à leurs membres (Atout France, ADN Tourisme, UMIH, GNI, Entreprises du Voyage, UNIMEV).
- Relais vers des plateformes d'acteurs du tourisme en France proposant des formations à distance pour les professionnels du tourisme : Fédération des offices de tourisme de Bretagne (OTB), ADN Tourisme, CNAM, Cabinet François – tourisme – Consultants.

Au plan régional, le CRT a mené une **enquête auprès des socio-professionnels bretons sur l'impact du COVID19**. La présentation détaillée des résultats est disponible sur le site pro du CRT : <https://acteurs.tourismebretagne.bzh/observer/les-etudes-thematiques/etudes-covid/>

Plan de relance du CRT :

Afin d'accompagner l'impact significatif que la pandémie de COVID-19 aura sur le secteur du tourisme régional, **le CRT a validé une réorientation des actions et des moyens financiers et humains pour 2020**. Grâce à un soutien exceptionnel complémentaire de la Région Bretagne à hauteur de 300 000€ et au redéploiement des actions, les administrateurs permettent ainsi au CRT de mobiliser un budget de 800 000€ pour accompagner la mise en œuvre d'un plan de relance à l'échelle de la Bretagne.

Ce plan de relance s'appuie sur 4 grands volets :

- Le soutien financier aux entreprises du secteur en fonction de la capacité et des leviers d'intervention de chaque territoire.
- La mise en place d'outils d'observation et de veille dédiés.
- La mise en place d'un accompagnement spécifique sur l'évolution de l'offre touristique et notamment pour tenir compte de nouveaux enjeux sanitaires.
- La mise en place d'un plan de communication/promotion déclinable pour chaque territoire et chaque structure et déployable sur 2020/2021.

Ce plan de relance est construit autour de différentes phases, tenant compte des différentes phases de déconfinement, et ciblant prioritairement en 2020 les clientèles bretonnes et françaises.

❖ **AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE D'ILLE-ET-VILAINE (ADT)**

L'agence de développement touristique d'Ille-et-Vilaine réadapte sa campagne de communication pour 2020 : <http://pro.bretagne35.com/une-campagne-de-communication-readaptee-pour-2020>

L'ADT a également recensé les **bonnes initiatives lancées par les partenaires touristiques à destination des professionnels** afin de former le personnel et les dirigeants des structures touristiques. Quelques pistes de formations à distance et outils de veille sont énumérés : <http://pro.bretagne35.com/professionnels-mettez-profit-la-periode-pour-rester-en-veille?v=toutes-les-actualites>

Le Comité régional du tourisme, associé à la Région Bretagne, les Agences de développement touristique bretonnes, les Offices du tourisme ainsi que les réseaux professionnels du secteur (UNAT, NEB, UBHPA, FNHPA, ADEL, UMIH, CCI Bretagne*), ont lancé une **enquête du 9 au 15 avril 2020 pour mesurer les conséquences du COVID-19 sur l'activité des professionnels auprès des hébergeurs, équipements culturels**

et de loisirs, agences évènementielles et réceptives. A l'échelle de l'Ille-et-Vilaine, plus de 850 réponses ont été réceptionnées.

Lien vers la restitution à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine : <http://pro.bretagne35.com/covid-19-evaluation-des-consequences-sur-l-activite-des-professionnels>

Votre structure s'apprête à s'ouvrir ? Prévenez l'ADT par e-mail à contact@bretagne35.com

L'évolution des ouvertures pourra prochainement être suivie sur www.bretagne35.com

❖ **FEDERATIONS PROFESSIONNELLES DU SECTEUR DU TOURISME**

Les fédérations professionnelles du secteur du tourisme ont également mis à jour leurs **dispositifs d'information et conseil à leurs membres** :

- UMIH : <https://umih.fr/fr/Salle-de-presse/news/Lpidmie-Coronavirus-et-ses-consquences>
- GNI : <https://www.gni-hcr.fr/>
- Entreprises du Voyage : <https://www.entreprisesduvoyage.org/dossier-coronavirus-nos-recommandations-mobilisation-aupres-pouvoirs-publics/>
- UNIMEV : www.unimev.fr/coronavirus-covid-19-2/
- FNHPA : <https://fnhpa-pro.fr/>

Au plan départemental, les acteurs économiques liés au tourisme de mobilisent aussi :

- CCI d'Ille-et-Vilaine : <https://www.ille-et-vilaine.cci.fr/>
- UMIH d'Ille-et-Vilaine : https://www.umih35.com/actualite_emploi-hotellerie-restauration-bar-discotheque.html